

# Front Commun PE Common Front EP



31/11/2012

## La majorité syndicale "silencieuse"

Comment comprendre le silence des syndicats du Parlement, qui représentent pourtant **84,28%** des électeurs. Pourquoi eux aussi ne vous appellent-ils pas à faire la grève ?

Les syndicats qui représentent la majorité des collègues du Parlement seraient-ils devenus des complices des États membres ? Est-ce que leurs dirigeants sont des vendus ? Est-ce qu'ils sont prêts à sacrifier leurs collègues pour en tirer des bénéfices personnels ? Pourquoi se taisent-ils alors que les collègues du Conseil ont décrété la grève pour les 8 et 16 novembre, et seront suivis par **une partie** des collègues de la Commission ?

Nos collègues sont en droit de se poser ces questions.

Et nous avons l'obligation d'y répondre.

Non, nous ne nous sommes pas faits des complices des États membres et nous n'avons pas décidé de nous vendre pour en tirer des bénéfices personnels, mais nous essayons de jouer le jeu de la façon la plus intelligente possible.

Les collègues du Conseil ont des adversaires bien définis. Ces adversaires se sont manifestés au grand jour le 12 juillet avec les demandes absurdes de 8 États membres adressées à la Commission.

Certains collègues de la Commission pensent entrevoir un adversaire dans la personne du président Barroso, qui n'a pas jusqu'à présent pris une position claire en leur faveur, à l'instar de ce que le Président Schulz a fait au PE.

Mais au Parlement, institution qui, dans cette procédure de décision sur la réforme, a le même poids que le Conseil (Codécision), nous n'avons pas pu identifier notre adversaire. Mais il y a mieux encore.

La rapporteure du Parlement, Mme Roth-Behrendt, a su réunir autour de son rapport tous les groupes politiques de la maison pour soutenir sa position qui s'éloigne de manière très significative de ce que les États membres tentent d'obtenir.

Notre Président, Martin Schulz, a adressé une lettre très dure à la présidence de la délégation danoise du Coreper. Cette lettre restera dans les annales et rappellera la

fermeté et l'honnêteté de l'homme politique qui est à la tête d'une institution de l'envergure du Parlement.

Hier, le vice-président de la Commission, M. Sevcovic, a clairement annoncé que la Commission et le Parlement étaient sur la même longueur d'ondes et que faire la grève serait contre-productif. Il a exhorté les syndicats dépositaires du préavis de grève à revoir leur position.

Faire en ce moment la grève au Parlement équivaldrait à se retourner contre les seuls éléments qui, dans cette bataille, se sont mis, **jusqu'à présent**, de notre côté.

Ne pas vous appeler à faire la grève ne doit être interprété, ni par vous, ni par les hommes politiques des États membres, comme un signe de faiblesse de, notre part. Il s'agit d'un signe de loyauté envers nos alliés.

Soucieux de vous tenir informés de l'état de la situation, le Front commun du Parlement européen a déjà pris toutes les dispositions nécessaires pour l'organisation d'une Assemblée générale du personnel du PE, qui se tiendra le 7 novembre 2012, avec la participation de Mme Roth-Behrend, rapporteure sur le dossier de la réforme, du Secrétaire Général, du directeur du cabinet du Président Schulz et du directeur général du personnel.

Il y aura visioconférence, avec interprétation en français et en anglais (Bruxelles, JAN, salle 4Q2; Luxembourg, Schuman, Hémicycle; Strasbourg, LOW S.1.5).

Mais nous ne sommes pas des grands naïfs: Nous sommes fermes envers nos amis, mais beaucoup plus fermes nous serons encore envers ceux qui oseront nous trahir.

Le blocage éventuel des sessions du Parlement fera très mal même si les États membres auront pris leurs décisions sur les MFF et plus précisément sur la rubrique V.

Mais nous ne procéderons à ces blocages que si le Parlement fléchit face aux pressions des États membres. Pas avant.